Revue Maghrébine de Pédiatrie

**Instructions aux auteurs : Edition de Novembre 2024**

La Revue Maghrébine de Pédiatrie (RMP), organe de la Société Tunisienne de Pédiatrie (STP), publie en langue française et anglaise des recommandations pour la pratique clinique, mises au point, articles originaux, revue systématique de la littérature, faits cliniques, éditoriaux, lettre à la rédaction et des cas du jour. La revue participe à la diffusion des connaissances.

Elle a pour but de publier des travaux originaux et de formation continue dans les domaines relatifs à la pédiatrie, à la néonatologie et à la chirurgie pédiatrique.

# Règles de publication :

Tout manuscrit adressé à la revue est soumis à un comité de lecture anonyme propre à chaque rubrique.

Les articles ne doivent pas avoir été publiés antérieurement ni être soumis pour publication simultanément dans une autre revue.

Le fait de soumettre un article sous-entend que le travail décrit est approuvé par tous les auteurs.

En soumettant un article pour publication, l’auteur correspondant se porte garant que tous les coauteurs ont consenti à être cité et ont approuvé l’article dans sa forme finale. L’auteur correspondant garantit aussi que l’article n’a pas été soumis pour publication à une autre revue et n’a pas été publié auparavant.

La revue suit les pratiques internationales relatives aux conflits d’intérêt en rapport avec les publications soumises.

 Le texte soumis ne doit pas contenir le nom de l’auteur ni en titre, ni ailleurs.

# **Présentation** générale des articles :

Les manuscrits doivent être écrits en double interligne avec une police « Times new roman » TNR n°12 et paginés ou Arial police 11.

 Les abréviations doivent être écrites en toutes lettres lors de leur première mention, puis utilisées tout au long de l'article.

 **Les unités de mesure** abrégées doivent suivre la nomenclature internationale (par exemple, l'abréviation de "minute" est "min" et non "mn").

**Les médicaments** doivent être mentionnés selon leur dénomination commune internationale ou leur nom chimique. Les noms commerciaux doivent être mentionnés entre parenthèses après la DCI.

**La cover letter** : Elle doit être écrite comme une lettre circonstanciée de motivation, sans résumer l’étude, ni réécrire l’abstract.

Les points suivants pourront être soulignés :

* *La thématique de votre travail*, qui correspond bien à celle du journal et aux centres d’intérêts des lecteurs du journal,
* *L’apport de votre travail*en regard des connaissances établies sur le sujet,
* *Les publications*dans des thématiques proches de l’équipe dans laquelle vous êtes intégré,
* *Vos conflits d’intérêt*doivent être expliqués

Le manuscrit se compose des éléments décrits ci-dessous :

**1.Page de titre** : elle doit comporter ;

-Titre de l’article en anglais et en français (en évitant les titres long et les sous-titres) maximum 10 mots contenant les mots clès (Mesch) en se référant au site suivant mesh.inserm.fr/FrenchMesh/search/index.jsp

-Le prénom (en entier) et le nom de chaque auteur (pas plus de six auteurs), une exception est faite pour les études multicentriques.

- Le titre doit être concis et informatif

- Le rôle de l’auteur est défini dans l’International Committee of Journal medical editors (ICMJE) recommandations de mai 2023.

Liste des auteurs dans l’ordre, incluant l’ORCID des auteurs lorsqu’il est disponible.

Affiliation des auteurs écrite sur une seule ligne, comme suit : Université xxx, Faculté de médecine, code postal, Hôpital xxx, Service xxx , structure de recherche,code postal,ville,pays (nom et code)

Les coordonnées complètes des services ou laboratoires d’origine et l’université avec

* Pour une meilleure visibilité de l’université, exemple Tunis El Manar suivre les « Recommandations pour la Signature d’une publication scientifique »concernant l’université Tunis El Manar.

***Exemple : Sahar Ben Sahar***  (1,2,3),……..

1. Université de Tunis El Manar, Faculté de Médecine de Tunis, 1007, Tunis, Tunisie.
2. Hôpital Mongi Slim, Service de Pédiatrie, 2046, La Marsa, Tunisie. L’adresse e-mail de l’auteur à qui la correspondance doit être faite.
3. Laboratoire (éventuellement)

-L’auteur correspondant

-Le numéro de téléphone de l’auteur

* Les aides financières allouées pour l’étude si applicables
* Déclaration d’intérêts : tous les auteurs doivent divulguer toute relation financière et personnelle avec d’autres personnes ou organisations pouvant influencer de manière inappropriée leur travail.
1. **Résumé et mots clés :**

Chaque article doit être accompagné d’un résumé en français et en anglais à l’exception des éditoriaux et des lettres à la rédaction.

Le résumé doit comporter un maximum de 250 mots, et doit être suffisamment informatif. Il devra non seulement donner une idée d’ensemble de l’article mais aussi comporter les principaux résultats et les conclusions auxquels sont parvenus les auteurs. Il doit comporter cinq sections, problématique, objectif, méthodes, résultats et conclusion**.**

Les mots clés en français et en anglais seront joints aux résumés. Ils permettent l’indexation de l’article et sont proposés par l’auteur, puis établis par le comité de rédaction.

1. **Liste des abréviations**
2. **Le texte (word)**
3. **Remerciements (si nécessaires)**
4. **Références (sous forme PDF)**
5. **Figures avec titre et légendes numérotés en chiffre arabe maximum4), les algorithmes sont soumis sous forme PDF**
6. **Tableaux (maximum 6)**

## II.1 La Revue Maghrébine de Pédiatrie considérera pour publication

## II.1.1 Sur invitation les articles suivants :

**-Editorial**

Les éditoriaux ne doivent pas dépasser quatre pages dactylographiées à double interligne (1500 mots). Les tableaux et figures ne doivent pas être utilisés et le résumé n’est pas requis. Il ne faut pas dépasser 15 références.

**-Réponse lettre à l’éditeur**

 **-Notes d’histoire :** Pour les articles de cette rubrique, le plan est libre, mais ***La RMP invite*** les auteurs à structurer leur texte, en titrant chaque partie et sous-partie.

L’article peut être accompagné, de tableaux ou figures. Il n’y a pas de résumé.

## II.1.2 Autres type d’articles :

**-Recommandations pour la pratique clinique :** le travail d’un des groupes de spécialités membre de la Société Tunisienne de Pédiatrie avec validation extérieure par un groupe de lecture (20 pages références y compris). Le nombre des références ne doit pas dépasser 30. Un résumé et des mots clés sont requis.

**-Article original :** il rapporte un travail original de recherche clinique ou expérimentale. Il comporte obligatoirement les chapitres suivants : Introduction, méthodes, résultats, discussion et conclusion, il comprend 15 à 20 pages et 30 références maximum). Les tableaux sont limités au nombre de 6 et les figures aux nombres de 3.

**-Fait clinique :** ayant comme objectif de signaler ou de rappeler, à partir d’une ou plusieurs observations originales, une hypothèse physiopathologique, une donnée clinique, un examen complémentaire ou encore un mode de raisonnement susceptibles de rendre service aux cliniciens mis en présence d’une situation similaire (8 pages et 10 références)

**-Cas du jour :** il a pour but d’exposer une observation mais de laisser le lecteur établir son diagnostic.

Il est composé de deux articles séparés : chacun a une page de titre (4 pages et 5 références et moins de trois images).

Premier article : contenant l’observation avec les éléments cliniques et les examens complémentaires nécessaires au diagnostic. Cette partie est rédigée au passé et avec des phrases courtes, elle doit se terminer par la mention « quel est votre diagnostic ».

 Deuxième article : Réponse à la question, discussion relativement courte incluant la définition de la maladie, un commentaire du cas, les possibles pièges diagnostiques soulevées par l’observation rapportée.

**Mise au point :** la mise au point consiste à faire le point sur un sujet dans un but de synthèse pédagogique. C’est un article d’enseignementqui comprend14 pages et 30 références maximum (30000 signes (marge 2,5 police 12 Times new roman interligne 2).

Un encadré avec les 5 à 7 points essentiels (en français et en anglais) de la mise au point, peut remplacer le résumé.

Le plan de l’exposé est libre, mais doit faire ressortir une logique pédagogique en s’aidant de titre et sous titres de paragraphes.

**Revue systématique de la littérature :**

Les revues systématiques sont des synthèses de données publiées dans des articles originaux et commentées par l’auteur qui en évalue la valeur scientifique. La revue systématique est exhaustive et souvent consacrée à un vaste sujet. Ces revues systématiques sont présentées comme des articles scientifiques originaux.

Elles ont moins de 50 000 signes, espaces compris (40 pages) et 50 références maximum. L’auteur doit exposer pourquoi il a fait une revue de la littérature, comment il a travaillé, ce qu’il a observé et ce qu’il en pense. La réalisation de cette revue générale suit donc la structure IMRAD (Introduction, Méthodes, Résultats And Discussion) et répond à certaines exigences.

Une revue systématique peut dans certains cas faire l’objet d’un travail de compilation de données et d’analyses statistiques sous forme **d’une méta-analyse**. Les points essentiels en termes de qualité de rédaction, détaillés ci-dessus pour les articles originaux, s’appliquent aux revues systématiques.

Les revues systématiques peuvent être soumises en français ou en anglais

**Lettre à la rédaction :** notes brèves originales (pas de résumé, 2 pages et 5 références).

 **Image en médecine :**

Présenter une à deux photographies typiques de manifestations cliniques ou d’examens complémentaires (imagerie) avec un texte de moins de 5000 signes (espaces compris), un tableau diagnostique systématique et moins de cinq références. Il n’y a pas de résumés. Le titre est en anglais et en français.

Les documents iconographiques soumis doivent être des originaux d’excellente qualité et d’intérêt didactique. Le titre doit être informatif.

## II.2 Références :

Les références doivent être numérotées *par ordre d’apparition dans le texte*. Leurs numéros d’appel doivent figurer dans le texte entre crochets, séparés par des tirets quand il s’agit de références consécutives, par exemple : [1-3], sauf si elles se suivent : [1,2], et par des virgules quand il s’agit de références non consécutives : [1,5]. **Les références doivent être séparées du manuscrit et téléchargées sous forme PDF.**

Les références doivent être présentées selon les normes adoptées par la convention de

«Vancouver » (*International Committee of Medical Journal Editors. Uniform requirements for manuscripts submitted to biomedical journals. Fifth edition. N Engl J Med 1997; 336 : 309-16*). Système numérique séquentiel dit système de VANCOUVER

Jusqu’à six auteurs, ceux-ci doivent être nommément indiqués. Au-delà, seuls les six premiers seront cités, suivis de la mention «, et al ». La première lettre du nom de l’auteur est en majuscule, les autres en minuscules.

## II.3 Tableaux :

Les tableaux doivent être numérotés en chiffres arabes par ordre d’apparition dans le texte. Leur emplacement doit être précisé par un appel entre parenthèses. Ils doivent être inscrits sur une feuille séparée (format PDF). Ils doivent être accompagnés d’un titre (au-dessus) et de toutes les notes nécessaires (au-dessous).

La structure du tableau doit être simple et ne pas employer de lignes internes verticales et horizontales. Les têtes de colonnes désignant des valeurs numériques doivent indiquer l’unité de mesure appliquée aux données situées dans la colonne.

Les notes en bas de tableau renseignent le lecteur sur les abréviations utilisées dans le tableau. Elles doivent être appelées par des symboles situés dans le tableau lui-même. L’ordre d’appel doit se faire de gauche à droite et de haut en bas. Il est conseillé d’utiliser des symboles qui, par convention, doivent être appelés dans l’ordre suivant :

\*, †, ‡, §, II, ¶, \*\*, ††, …



## II.4 Illustrations :

**Les figures** (graphiques ou photographies) doivent être numérotées en chiffre arabes entre parenthèses par ordre d’apparition dans le texte. Ils doivent être de qualité irréprochable car ils seront reproduits sans être retouchés. Elles ne doivent pas faire double emploi avec les tableaux et vice-versa. Chaque figure est fournie sur un fichier distinct. Elle doit être accompagnée d’un titre (au-dessous) en chiffre arabe. Il faut inclure des explications et des flèches centrées sur les points à expliciter.

Les figures doivent être fournies de préférences en format TIFF (.tif), ou JPEG (.jpeg or jpg)

Le nom des patients ne doit pas apparaitre sur les images radiographiques et les visages doivent être rendus anonymes avec une bande noire sur les yeux.

Les schémas (exemple algorithme) doivent être envoyés sous forme PDF avec un titre au-dessous du schéma.

**La reproduction** de documents précédemment publiés nécessite l'autorisation des auteurs et des éditeurs détenant les droits.

# Abréviations :

Les articles doivent comporter le minimum d’abréviations. Seuls les termes acceptés internationalement peuvent être utilisés. Cette abréviation doit apparaitre entre parenthèses après la première utilisation du mot ou de l’expression.

# III. Ethique :

# La revue suit les pratiques internationales relatives aux conflits d’intérêts en rapport avec les publications soumises. Toute soumission de manuscrit doit être accompagnée d’une déclaration de conflit d’intérêt.

Un conflit d’intérêt existe quand un auteur et/ou un co-auteur a des relations financières ou personnelles avec d’autres personnes ou organisations qui sont susceptibles d’influencer ses jugements professionnels concernant une valeur essentielle (bien du patient, intégrité de la recherche…). Les principaux conflits d’intérêt étant les intérêts financiers, les essais cliniques, les interventions ponctuelles, les relations familiales…

Tous les auteurs de la publication doivent déclarer toutes les relations qui peuvent être considérées comme ayant un potentiel de conflits d’intérêt uniquement en lien avec le texte publié.

Au cas où il n’existe aucun conflit d’intérêt en lien avec l’article soumis, la mention suivante doit être ajoutée directement dans le manuscrit : Conflit d’intérêt : aucun (LPM) <https://www.em-consulte.com/revue/lpm>.

# IV. Déclaration sur l’utilisation de l’Intelligence artificielle (IA) générative dans l’écriture scientifique

Au moment de la soumission, la revue devrait exiger des auteurs qu'ils divulguent s'ils ont utilisé des technologies assistées par l'intelligence artificielle (IA), telles que les grands modèles linguistiques (LLM), les chatbots ou les créateurs d'images, dans la production du travail soumis.

Les auteurs qui utilisent une telle technologie devraient décrire, à la fois dans la lettre de motivation et dans le travail soumis, comment ils l'ont utilisée.

Les chatbots (comme ChatGPT) ne devraient pas être répertoriés en tant qu'auteurs, car ils ne peuvent pas être responsables de l'exactitude, de l'intégrité et de l'originalité du travail, et ces responsabilités reviennent à l’auteur.

Les auteurs ne devraient pas répertorier l'IA et les technologies assistées par l'IA en tant qu'auteur ou co-auteur, ni citer l'IA en tant qu'auteur.

Les auteurs devraient être en mesure d'affirmer qu'il n'y a pas de plagiat dans leur article, y compris dans le texte et les images, tous les articles sont soumis à un logiciel antiplagiat (PlagPrevent TECHNIX) avant d’être étudiés. Une des raisons de refus est un taux de plagiat supérieur à 20%.

# V. Processus de révision par les pairs

Chaque manuscrit soumis sera évalué par au moins deux évaluateurs avant qu'une décision soit prise pour l'accepter, le rejeter ou le renvoyer pour révision. Le système de révision est en double aveugle, de sorte que les auteurs ne peuvent pas identifier les évaluateurs et vice versa. Le processus de révision est mené en utilisant un système de gestion des manuscrits. Si les auteurs sont invités à réviser le manuscrit, ils doivent le réviser en fonction des commentaires des évaluateurs ou fournir une réponse raisonnable aux commentaires des évaluateurs, justifiant pourquoi une révision suggérée n'a pas été effectuée. Les auteurs doivent répondre et télécharger le manuscrit révisé dans les huit semaines suivant la réception des résultats de la révision. Sinon, le manuscrit est considéré comme ayant été retiré. Cependant les auteurs peuvent prolonger la période de révision si plus de temps est nécessaire.

**Resoumissions après correction :** Lors d’une resoumission d’un manuscrit après révision, les corrections apportées doivent impérativement être surlignées en jaune pour faciliter la relecture de l’article.

# VI. Corrections d’épreuves, tirés à part

Une fois que la soumission a été acceptée, une épreuve de l’article est mise à disposition de l’auteur correspondant. Le but de l’épreuve est de vérifier les erreurs de compositions ou de conversion de l’exactitude du texte, des tableaux et des figures.

Il faut vérifier les épreuves pour l’orthographe exacte des noms des auteurs.il sera impossible de modifier le nom de sauteurs incorrectement orthographié après la publication.

Des changements substantiels dans le contenu ne sont autorisés sans l’approbation du rédacteur en chef.

La publication de l’article est gratuite.

L’article ne sera publié en ligne qu’après réception des épreuves corrigées. Après la publication en ligne les modifications seront apportées sous la forme d’un ERRATUM en lien avec l’article.

# VII. Droits d’auteurs

Cet article est un article en libre accès entièrement évalué par des pairs externes. Il est distribué conformément à la licence Creative Commons Attribution Non Commercial **(CC BY-NC 4.0)**, qui permet à d'autres de distribuer, remixer, adapter, créer à partir de ce travail à des fins non commerciales, et de concéder des licences à leurs œuvres dérivées selon des modalités différentes, à condition que le travail original soit correctement cité et que l'utilisation soit non commerciale.

# VIII. Références

<https://www.icmje.org/news-and-editorials/updated_recommendations_may2023.html>

<http://www.icmje.org/recommendations/translations/french2015.pdf>

<http://equator-network.org>.

[**https://bib.umontreal.ca/evaluer-analyser-rediger/syntheses-connaissances/revue-systematique/**](https://bib.umontreal.ca/evaluer-analyser-rediger/syntheses-connaissances/revue-systematique/)**.**

«Vancouver » (*International Committee of Medical Journal Editors. Uniform requirements for manuscripts submitted to biomedical journals. Fifth edition. N Engl J Med 1997 ; 336 : 309-16*)